

# L'ancien grenier à blé d'Aix

## Les Vallon

---

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'évolution urbaine de l'ancienne capitale de la Provence se caractérise par une audacieuse politique d'alignements et de percements destinés à aérer et à moderniser les vieux quartiers du nord et du centre de la cité, dont les ruelles étroites et tortueuses avaient conservé leur aspect médiéval et offraient un saisissant contraste avec la rigoureuse ordonnance des divers agrandissements effectués sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII.

De toutes ces transformations, qui devaient donner à la ville d'Aix sa physionomie définitive, la plus spectaculaire fut à n'en pas douter l'aménagement du quartier s'étendant au levant de la Maison commune et la construction, entre l'antique place du Marché et la nouvelle place de l'Hôtel-de-Ville, de l'imposant édifice qui, après avoir servi jusqu'à la Révolution de grenier à blé, abrite aujourd'hui les services des P.T.T.

La façade principale de ce vaste bâtiment, dont la masse harmonieuse équilibre si heureusement celle de la Maison commune, se dresse au midi de la place de l'Hôtel-de-Ville. Elle affecte la forme d'un rectangle divisé dans le sens de la largeur en trois parties sensiblement égales par un avant-corps central en légère saillie qui est lui-même flanqué de deux ailes encadrées de pilastres à refends. La même triple ordonnance se retrouve dans le plan vertical avec la superposition des deux étages sur le rez-de-chaussée.

L'avant-corps central se compose d'un rez-de-chaussée orné de refends sur lequel s'élèvent quatre pilastres d'ordre ionique qui soutiennent un lourd fronton triangulaire à l'intérieur duquel

s'inscrit un groupe allégorique en ronde-bosse représentant le Rhône et Cybèle. A l'extrémité de chacune des ailes, un autre pilastre d'ordre ionique se dresse sur un pilier d'angle à refends pour soutenir une frise soulignée de denticules et une corniche à large saillie. Une balustrade aveugle, qui rappelle celle de l'Hôtel de ville, couronne cette partie de l'édifice.

L'ensemble de la façade est percé de vingt-sept ouvertures (vingt-quatre fenêtres et trois portes) réparties à raison de neuf par étage ou par section verticale de façade. Les trois portes et les trois fenêtres du premier étage de l'avant-corps sont en plein cintre, les dix-huit autres sont légèrement cintrées. Toutes ces ouvertures possèdent des clefs décorées : mufles de lion au rez-de-chaussée et têtes de femme au premier étage de l'avant-corps, têtes de femme au rez-de-chaussée et simples agrafes aux deux étages des ailes latérales. La même ordonnance et une décoration identique se répètent sur les deux façades en retour à l'est et à l'ouest.

La façade méridionale, donnant sur la place Richelme, présente une physionomie toute différente. Ses trois étages sur rez-de-chaussée, dont le plus élevé en mezzanine, ne correspondent nullement à l'ordonnance des autres parties de l'édifice. Les piliers à refends qui l'encadrent s'élèvent sur toute sa hauteur et chacun d'eux est agrémenté, au rez-de-chaussée, d'une niche d'angle dont le culot soutient une statue. Les treize ouvertures du rez-de-chaussée (onze fenêtres et deux portes) sont en plein cintre. Leurs clefs sont décorées d'une agrafe et toutes sont munies d'une imposte en fer forgé à motif rayonnant. Chacune des deux portes, encadrées de pilastres toscans, est surmontée d'un cartouche contenant une inscription commémorative et d'un entablement soutenu par des consoles à chutes de feuillages portant deux pots-à-feu en demi-relief. Les fenêtres des trois étages sont légèrement cintrées et encadrées d'une mouluration à crossettes tandis que leurs appuis sont réunis par des bandes qui séparent les étages.

Cette dissemblance entre les façades du nord et du midi s'explique par le fait que le grenier à blé actuel se compose en réalité de deux bâtiments juxtaposés, l'un orienté au nord, l'autre au midi, qui ont été construits à des époques différentes. D'après l'historien Roux-Alphéran, la partie méridionale, donnant sur la place Ri-

chelme, remonterait à l'année 1717, tandis que la partie septentrionale, donnant sur la place de l'Hôtel-de-Ville, n'aurait été construite qu'en 1760.

Se basant sur cette affirmation et sur l'apparente unité stylistique de la façade méridionale, tous les érudits locaux qui ont parlé de l'ancien grenier à blé ont pensé que l'ensemble de cette partie méridionale du bâtiment datait de 1717. Or il n'en est rien : la campagne de construction de 1717 ne correspond en fait qu'à un peu plus de la moitié de cette façade et le premier grenier construit à cette époque ne représente guère plus du quart du bâtiment actuel dans lequel il a été englobé au cours de la seconde campagne de construction de 1760. C'est ce que nous allons pouvoir aisément démontrer grâce aux documents d'archives inédits qui nous permettent de retracer avec suffisamment de précision les différentes étapes des deux campagnes de construction.



A la fin du règne de Louis XIV, l'emplacement qu'occupent aujourd'hui la place Richelme, le grenier à blé et la place de l'Hôtel-de-Ville ne formait encore qu'un vaste îlot de maisons délimité à l'ouest par la rue Droite ou du Grand-Horloge, au nord par la rue Saint-Laurent, à l'est par la rue Donalari et au midi par la rue de la Corrèjarié (1).

Les anciens plans d'Aix montrent qu'à l'intersection de ces deux dernières rues existait une petite place appelée « place du Marché » sur laquelle se tenait, depuis une époque très ancienne, le marché aux grains. Plusieurs négociants y possédaient des boutiques qui servaient d'entrepôts pour les grains dont la vente, strictement réglementée par plusieurs ordonnances royales, n'était possible que sur les marchés publics (2).

Le 24 juin 1709, « à la suite des plaintes du public contre les abus des négociants de la place du Marché », le Conseil de ville délibéra « de prendre en arrentement les maisons de la place ou il y a entrepos de bleds et d'expulser de gré les personnes qui les

---

(1) Actuellement rues Maréchal-Foch, Paul-Bert, Vauvenargues et place Richelme.

(2) Roux-Alphéran, *Rues d'Aix*, T. I, 1846, p. 68.

habitent et en cas de refus de leur part de se pourvoir en justice pour demander qu'il soit informé contre eux sur leurs usures et malversations » (3).

Les intéressés cédèrent à la menace et, le 22 août suivant, la ville obtenait la cession des maisons de Balthazard Roche, Antoine Peisse, Etienne Gouiran, Jean Roure et Joseph Garcin, sises en bordure de la place du Marché et de la rue Donalari, pour agrandir la place et servir de grenier à blé (4).

Quelques années après, les 12 et 31 août 1717, le Conseil de ville décida d'acquérir dans le même but les maisons du sieur de Podio qui donnait également sur la place du Marché et dans la rue Donalari (5). Au cours de l'année 1718, la ville acheta encore tout un îlot de maisons donnant sur la rue du Grand-Horloge, la rue Donalari et la place du Marché. Ce furent successivement : le 11 mars 1718, les maisons de Henri de Martin de La Garde et de Balthazard Roche, sises à la rue du Grand-Horloge (6), le 28 avril, celles de Jacques Ganteaume, avocat (7), et d'Antoine Carmagnolle, cordonnier (8), le 16 mai, celle de Joseph de Podio (9), le 1<sup>er</sup> juin, celle de Louis Roland, bourgeois (10), le 5 août, celle de Marguerite Rivier (11), qui étaient toutes situées en bordure de la rue Donalari. Cette opération s'acheva par l'acquisition, le 8 août suivant, de la maison de Louis Garidel qui confrontait au levant la place du Marché et au midi la place aux Herbes (12), et, le 28 novembre, de celle de Jean-François Girard qui possédait des confronts identiques (13).

La démolition de toutes ces habitations permit d'agrandir la place du Marché du côté du levant et d'élever, sur sa ligne septentrionale, au coin de la rue Donalari, un premier magasin à blé. Dès le 27 avril 1718, les Consuls avaient donné à prix-fait à Melchior

---

(3) Archives municipales d'Aix. BB 107, f<sup>o</sup> 18-19.

(4) BB 156, f<sup>o</sup> 233.

(5) BB 158, f<sup>o</sup> 43.

(6) BB 158, f<sup>o</sup> 77 v<sup>o</sup>.

(7) BB 158, f<sup>o</sup> 90.

(8) BB 158, f<sup>o</sup> 92.

(9) BB 158, f<sup>o</sup> 98 v<sup>o</sup>.

(10) BB 158, f<sup>o</sup> 101.

(11) BB 158, f<sup>o</sup> 110 v<sup>o</sup>.

(12) BB 158, f<sup>o</sup> 114.

(13) BB 158, f<sup>o</sup> 130.

et Antoine Ferréol et Charles Laurens, maîtres maçons, Antoine Peysson, François Aubert et Jean-Claude Roman, maîtres gipiers, « la construction des Magazins que lad. communauté est dans le dessein de faire faire a la place du marché pour servir a l'entrepôt vante et débit des grains qui sont apportés dans cette ville, laquelle construction lesd. entrepreneurs fairont chacun pour ce qui le concerne a l'endroit qui leur sera indiqué... » Le contrat stipulait que l'édifice devrait être achevé pour la Saint-Michel (14). Les entrepreneurs durent terminer les travaux à la date prévue puisque le 21 décembre suivant Jacques Ferréol et Joseph Barrême, tailleurs de pierre, touchaient 917 livres pour le travail fait au magasin à blé après cannage de l'architecte Laurent Vallon qui trouvait 215 charretées et 18 pans de pierre de taille « depuis la coudière du premier étage y compris le couronnement de la grande porte jusqu'au couvert des deux façades » (15). Les mêmes entrepreneurs recevaient 204 livres le 17 juin 1720 pour la pierre de taille employée « a la façade de l'angle des magasins à bled du marché joignant Mr Boyer » après un nouveau cannage de Laurent Vallon (16).

Le plan d'Aix gravé par H. Coussin en 1753 nous montre que ce premier « magasin », dont Laurent Vallon dirigea la construction après en avoir sans doute dressé les plans, n'avait que deux façades, l'une donnant sur la place du Marché et l'autre sur la rue Donalari. Orienté au midi, il s'appuyait à l'ouest contre les maisons situées entre la rue Droite et la place du Marché, et au nord contre celles qui devaient former plus tard la ligne méridionale de la place de l'Hôtel-de-Ville après l'ouverture de cette dernière en 1741.

Un mémoire annexé au mandat de 1.295 livres payé le 30 décembre 1719 aux frères Frochot, maîtres serruriers, pour solde des travaux de ferronnerie exécutés au magasin à blé confirme les données du plan de Coussin. Ce document énumère en effet parmi les fournitures « le gros fer des neuf dessus de portes scavoit sept tournant dans la place une du coté de donalary et l'autre dans le ciel ouvert de la maison de Mr de Mimet... les ornements des neuf dessus de portes cy devant... la rampe de fer de l'escalier... » (17).

(14) BB 158, f° 87.

(15) CC 736, f° 878.

(16) CC 740, f° 374.

(17) CC 738, f° 519.

Ce premier grenier, qui devait rester enclavé dans l'édifice élevé au cours de la seconde campagne de construction, ne correspond donc pas, comme on l'a cru, à la totalité de la partie méridionale du bâtiment actuel, mais simplement à celle qui se trouve à l'angle de la place Richelme et de la rue Vauvenargues (anciennement Donalari), c'est-à-dire à un peu plus de sa moitié. Il est très facile de retrouver aujourd'hui les limites exactes de ce premier grenier. Sa façade méridionale, donnant sur la place Richelme, s'étend entre le coin de la rue Vauvenargues et une ligne, encore visible, qui est située entre la septième et la huitième fenêtre. Son entrée principale, surmontée d'un cartouche commémorant la construction de cette partie de l'édifice en 1718, est bien celle que mentionne le cannage de Vallon de 1718. Elle se trouve normalement dans l'axe de la partie droite de la façade actuelle qui comporte une ordonnance de sept ouvertures au rez-de-chaussée comme à chacun des trois étages. Quant à la façade en retour, sur la rue Vauvenargues, elle ne correspond également qu'à la moitié de celle du bâtiment actuel.

Les limites du premier grenier construit en 1718 apparaissent d'autre part avec évidence sur le plan que nous reproduisons (voy. planche I). Elles sont constituées, au nord, par la partie DC du mur de séparation DG qui divise l'ensemble du grenier actuel dans le sens de la longueur, à l'est par la partie AD de la façade sur la rue Vauvenargues, au midi par la partie AB de façade correspondant aux sept ouvertures précitées, et à l'ouest par le mur de refends BC.

Dans l'angle nord-ouest, une vaste cage d'escalier donne accès aux trois étages de cette partie ABCD de l'édifice dont les planchers ne sont pas au même niveau que ceux des deux étages de la partie DEFG construit en 1760, ainsi que nous le révèle la coupe transversale reproduite (voy. planche II). Il s'agit donc d'un bâtiment absolument indépendant qui a été enclavé dans la seconde campagne de construction de 1760.

Nous en trouverons d'ailleurs une dernière preuve dans les pièces comptables relatives aux travaux de sculpture qui furent confiés à un artiste flamand de passage, Adrien Dhuez. Ce dernier toucha 465 livres le 30 décembre 1718 « scavoir 330 l. pour les armoiries de la ville et inscription mise en bas dicelle compris les

consoles et ornements qu'il a fait et posé au-dessus la porte du milieu du nouveau bastiment fait a la place du marché pour servir de magasin aux grains... et 125 l. a compte de 250 l. que nous luy avons promis pour l'ouvrage de la Conception de la Sainte Vierge qui doit estre mise au coin dud. nouveau bastiment » (18). Dhuez termina son ouvrage au printemps suivant. Le 24 avril 1719, le trésorier de la ville lui payait 139 livres, « scavoir 125 l. pour reste et entier payement de 250 l. moyennant lesquelles il promit de faire l'Image de la Conception de la Sainte Vierge de pierre de Calissanne qui a esté placée au coin du nouveau bastiment que la ville a fait construire a la place du marché pour la vante le magasin des grains, les 14 l. de surplus sont pour les consoles qu'il a fait au-dessus de chacune des portes desd. magasins » (19).

Ces documents font allusion à la statue de la Vierge, aujourd'hui disparue, qui décorait la niche d'angle, et à la décoration de la « porte du milieu » de la façade du premier grenier. Les autres ouvertures du rez-de-chaussée, aujourd'hui transformées en fenêtres, étaient autant de portes pour chacune desquelles Adrien Dhuez sculpta une « console ».

Quant au cadran solaire qui est placé entre la sixième et la septième fenêtre du premier étage, c'est-à-dire au bout de la façade du premier grenier, il fut exécuté sur les indications du peintre Sieyès qui reçut 80 livres le 16 novembre 1719 « pour la monstre quil a fait au nouveau bastiment destiné pour servir de magasin aux grains » (20).



Mais ce premier grenier à blé se trouva bientôt insuffisant pour contenir tous les grains qui étaient apportés sur le marché et, le 6 avril 1737, le Conseil de ville délibéra de l'agrandir « de la maison joignante que la ville possède a la rue de la grande horloge ou il

---

(18) CC 736, f° 849. Adrien Dhuez, « sculpteur flamand », séjourna à Aix de 1716 à 1719. Il figure à ce titre sur la liste des peintres et sculpteurs pour les années 1716-1718 (Arch. Mun. d'Aix, HH 101). On doit encore à cet artiste — et non à Bernard Toro comme on l'a avancé sans preuves — la sculpture de la frise, du masque de la porte d'entrée, des vases, des armoiries et du portail de l'hôtel de Caumont où il travailla, sous la direction de Georges Vallon, de 1717 à 1719. Voy. également sur cet artiste : J. Boyer, *Peintres et sculpteurs flamands à Aix-en-Provence...* Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art, 1958, fasc. 1-2, pp. 72-73.

(19) CC 738, f° 491.

(20) CC 738, f° 513.

sera fait une grande porte » (21). Le 26 avril 1738, une autre délibération décidait « d'adjoindre a ces magasins la maison qui avoit appartenu à Mr de Mimet laquelle la ville a acquise depuis plusieurs années, mais qu'on ne peut exécuter utilement ce projet qu'en acquérant la maison de la demoiselle Ricard qui s'enjambe dans le sol de la maison de Mr de Mimet » (22). L'achat de cette seconde habitation permit alors d'agrandir le grenier du côté du couchant et de lui donner une issue sur la rue de la Grande-Horloge.

Quelques années après, l'assemblée communale décida de mettre enfin à exécution le projet, déjà ancien, de création d'une place destinée à dégager la façade de l'Hôtel de ville. Une première délibération, en date du 28 juin 1741, autorisa l'achat de la maison en ruine qui faisait l'angle de la rue Donalary et de la rue Saint-Laurent et de celle du notaire Bioulles (23). Le 9 août suivant, pouvoir était donné aux consuls « comme on veut jouir de cette place sans renvoy ni retardement de faire encore les acquisitions des maisons qui entrent dans ce dessein et aux meilleures conditions ». On commença par la maison du Sieur Ripert qui se trouvait sur l'emplacement de la nouvelle place « devant les magasins à blé » (24). Puis, le 30 décembre 1741, le Conseil se prononça en faveur de l'acquisition des seize maisons restantes. L'expropriation totale s'éleva à 64.000 livres, mais les propriétaires acceptèrent d'être dédommagés sous forme de constitutions de rentes (25). Enfin, le 9 octobre 1742, l'assemblée décida de faire dresser un devis par le Sieur Vallon, architecte de la Province, « pour rendre la place qui a été faite au-devant de cet hotel de ville quarrée et régulière, par lequel devis il sera fait un plan d'architecture auquel tous les particuliers qui batiront doresnavant seront obligés de se conformer... » (26).

Après avoir rasé toutes les maisons achetées, on aligna la nouvelle place au midi dans le prolongement de la ligne méridionale de la rue des Cordeliers qui venait d'être élargie, et, en 1756, le

---

(21) BB 109, f<sup>o</sup> 124.

(22) BB 109, f<sup>o</sup> 152 v<sup>o</sup>.

(23) BB 109, f<sup>o</sup> 247.

(24) BB 109, f<sup>o</sup> 262.

(25) BB 109, f<sup>o</sup> 278.

(26) BB 109, f<sup>o</sup> 299 v<sup>o</sup>. Ce plan, qu'il serait intéressant de retrouver, n'a malheureusement jamais été exécuté.



centre de cette place fut décoré d'une fontaine sur le piédestal de laquelle on érigea une colonne antique offerte par le Chapitre (27).

Quelques années après, le Conseil de ville décida de parfaire l'ordonnance de la nouvelle place en élevant au midi, sur toute sa largeur, un nouveau grenier à blé qui viendrait s'adosser à l'ancien magasin construit en 1718. Une délibération du 14 avril 1759 précisa qu'il serait dressé un plan des magasins à construire et un devis estimatif (28). L'architecte Georges Vallon fut l'auteur de ce projet, comme nous le révèle la mention suivante que nous avons retrouvée dans *l'état et rôle des vacations* qu'il fournissait chaque année au trésorier de la ville : « Dans le courant dudit mois d'avril avons fait un plan, une élévation et un devis estimatif des nouveaux magasins a bled dans la place de l'hôtel de ville avec un dessein pour le changement de l'horloge » (29).

Le 14 mai suivant, le Conseil de ville abordait à nouveau cette importante question : « Mr Miollis assesseur d'Aix a dit qu'en exécution de la délibération prise au précédent conseil le Sr Vallon ingénieur a fait un plan avec un devis estimatif des magasins à à construire dans la place de l'hôtel de ville joignant les anciens par lequel il porte la dépense à environ 46.000 livres laquelle cependant pourroit être diminuée par l'évènement des enchères. On ne doit cependant pas dissimuler qu'il n'est pas possible de pouvoir faire cette entreprise des revenus de la communauté a moins que l'on prit le parti de la prolonger pendant quelques années. Le Conseil, convaincu de l'utilité et de la convenance qu'il y a de faire les magasins dont s'agit sur la place de l'hôtel de ville a délibéré de les construire et renvoyé l'exécution à MM. les Consuls et assesseurs lorsqu'ils jugeront à propos de les commencer en égard aux circons-

(27) Délibération du 11 décembre 1756 (*Ibid.*, BB 110, f° 220).

Cette fontaine, dont les divers éléments décoratifs (chapiteau, boule, masques, guirlandes) ont été exécutés par le sculpteur Jean-Pancrace Chastel, fut élevée sur les plans de l'architecte Brun. Le laurier qui s'enroule autour de la boule est l'œuvre du serrurier Vial. Le bassin fut reconstruit en 1758 sur les plans de Vallon, et les inscriptions réparées en 1773 par le peintre Mouret.

Tous les documents concernant la construction de cette fontaine sont conservés aux Archives municipales d'Aix (DD 29, CC 807, 809, 810). Voir également : Gilbert (Honoré). *J.-P. Chastel, sculpteur provençal*, Aix, 1873, pp. 9-16.

(28) BB 111, f° 27.

(29) CC 811, f° 82.

tances et que néanmoins pour l'accélérer il ne sera délibéré ny entrepris aucune autre réparation considérable que la construction desdits magasins n'ait été faite » (30).

La conservation du premier grenier bâti en 1718 (partie quadrilée ABCD du plan), qui occupait déjà un peu plus du quart de l'emplacement situé entre la place du Marché et la nouvelle place de l'Hôtel-de-Ville, ne facilitait guère la tâche de l'architecte Georges Vallon. Deux solutions s'offraient à lui : se borner à agrandir dans le même style le grenier primitif, ou bien incorporer ce dernier dans un nouveau bâtiment tout en conservant à l'ensemble une certaine unité architecturale. Il préféra la seconde solution qui laissait le champ libre à son imagination créatrice et nous pouvons constater que l'habileté avec laquelle il a su juxtaposer sous un même toit deux constructions de structure et de style fort différents est tout à l'honneur de cet excellent architecte. L'ancien grenier a si bien été encastré dans le nouveau qu'un examen superficiel ne permet guère, à première vue, de déceler l'articulation exacte de l'ensemble.

Le nouveau grenier (zone hachurée BCDEFG du plan), qui est en forme d'équerre et s'appuie en BC et CD contre les murs nord et ouest de l'ancien grenier, n'a pas été conçu comme un édifice purement fonctionnel destiné à emmagasiner les grains apportés sur le marché. Il est avant tout l'œuvre d'un urbaniste de talent qui lui a assigné un rôle essentiellement décoratif. Sa façade principale, inspirée semble-t-il de celle dessinée par Leblond pour l'hôtel de Vendôme à Paris (côté jardin), a visiblement été composée pour fermer au midi la nouvelle place qui venait d'être ouverte et pour équilibrer la masse de l'hôtel de ville construit au milieu du siècle précédent. Georges Vallon a sans doute voulu montrer qu'il était capable de rivaliser avec les meilleurs architectes de son époque, et il y a parfaitement réussi.

Toutefois, en raison des contraintes imposées par l'existence du premier grenier, il n'a pu donner à sa nouvelle construction une structure intérieure homogène. La partie septentrionale du nouveau grenier (zone DEFG du plan hachurée horizontalement), donnant sur la place de l'Hôtel-de-Ville, constitue en quelque sorte un bâti-

---

(30) BB 111, f° 29.

ment indépendant dont les deux étages sur rez-de-chaussée ne correspondent nullement, comme nous le montre une coupe transversale (voy. pl. II) aux trois étages du grenier primitif contre lequel il s'appuie au midi. D'autre part son rez-de-chaussée, qui est partagé en une série d'alvéoles, comporte une voûte d'arêtes entièrement appareillée au lieu d'un simple plafond à solives apparentes comme dans l'ancien grenier. Quant à sa partie méridionale (zone BCGH hachurée verticalement), donnant sur la place du Marché, elle reproduit par contre exactement la structure et l'ordonnance du premier grenier. Comme ce dernier, elle comprend également trois étages dont les planchers sont au même niveau que ceux du bâtiment primitif ABCD, et son rez-de-chaussée ne possède pas de voûtes d'arêtes comme la partie nord mais un simple plafond à solives.

C'est cette différence de structure entre la partie septentrionale DEFG et la partie méridionale ADGH qui a laissé croire que cette dernière remontait dans son ensemble à la première campagne de construction alors qu'en fait seule la partie ABCD date de 1718, la partie BCGH ayant été élevée, comme nous allons le voir, à la même époque que la partie DEFG, c'est-à-dire entre 1760 et 1767. Dans le but d'harmoniser l'ensemble du bâtiment et pour masquer dans la mesure du possible cette différence de structure entre la partie sud et la partie nord du nouveau grenier, Georges Vallon fut amené à prolonger sur les façades en retour, à l'est et à l'ouest, l'ordonnance à deux étages de la façade septentrionale et à étendre à l'ensemble de la façade méridionale l'ordonnance à trois étages du premier grenier.

Mais si l'extension du décor de la façade nord aux façades est et ouest ne posait pas de problème particulier, il n'en était pas de même sur la façade du midi. En effet, Georges Vallon n'y disposait plus que d'une distance de 19 mètres entre l'extrémité B de la façade de l'ancien grenier et l'extrémité H de son nouveau bâtiment alors qu'il lui aurait fallu 22 mètres 50 pour pouvoir reproduire symétriquement à partir du point B l'ordonnance AB du premier grenier, c'est-à-dire sept ouvertures par étage. Il se trouva donc dans l'obligation, faute de place, de ne prévoir que six ouvertures par étage sur cette partie BH, et c'est la raison pour laquelle l'ensemble de la façade méridionale, qui aurait dû normalement comporter une ordonnance de quatorze ouvertures par étage, n'en

possède que treize, et son axe, qui aurait dû se situer entre la septième et la huitième ouverture en partant de la droite, passe au centre de la septième.

Mais revenons-en aux différentes étapes de la construction du nouveau grenier. Le 30 juillet 1759, après mise aux enchères, les travaux furent adjugés à Louis Magnan et Antoine Ricard pour la pierre de taille et à Joseph Laty pour la maçonnerie (31). Le 15 octobre suivant, Georges Vallon faisait démolir le corps de garde qui se trouvait à la place du Marché (32) et, le 15 novembre, Louis Magnan, tailleur de pierre, touchait 370 livres « pour l'enlèvement du deblay des fondations de la façade nouvelle des greniers et pour les transporter hors la ville » (33). Le 16 février 1760, le même Magnan recevait encore 131 livres « pour le remblay que ledit Magnan a fait pour la terre des fondements de la façade du nord et les contreforts des greniers à la place de l'hotel de ville » (34).

Les travaux de construction ne furent pas poussés très activement, sans doute faute de ressources suffisantes. Le 5 janvier 1762, Georges Vallon fit le cannage de l'ouvrage accompli par les adjudicataires depuis l'ouverture des travaux. Son mémoire mentionne « toute la grande façade, une partie des retours dans les deux rues, une partie de la façade du midi joignant les vieux greniers et toutes les divisions intérieures commencées à la réserve de la vieille maison qui subsiste encore dans la rue donalary joignant les vieux greniers » (35). Ce document démontre que la partie gauche de la façade méridionale date bien de cette seconde campagne de construction.

Après avoir été interrompus pendant toute l'année 1761, les travaux furent repris au printemps de l'année suivante. Le 17 avril 1762, l'assemblée communale décida de faire un effort pour continuer la construction. « Quoique la ville soit en situation de retrancher et resserer autant qu'il soit possible les dépenses, déclara le rapporteur, il semble que pourvu qu'on use de retenue et d'économie en distribuant en plusieurs mois les 3000 livres d'ouvrages

---

(31) CC 811, f° 86 v°.

(32) CC 811, f° 90 v°.

(33) CC 811, f° 365.

(34) *Ibid.*, CC 813, f° 365.

(35) *Ibid.*, CC 815, f° 315.

que les entrepreneurs offrent d'avancer, ce n'est pas le cas d'intercepter entièrement le cours d'un édifice comme celui ci destiné à l'utilité publique et dont la partie subsistante reste non seulement oisive mais dépérit et peut souffrir davantage » (36).

Les travaux furent donc poursuivis, mais sur un rythme assez lent puisqu'il ne fallut pas moins de quatre ans pour les terminer. Le 5 juillet 1766, Georges Vallon fit le cannage définitif « de tous les ouvrages de pierre de taille, maçonnerie, giperie et malonnement faits par Magnan, Ricard et Laty aux nouveaux greniers ». Le 12 mars 1767, le trésorier de la ville versait aux intéressés 13000 livres pour solde et entier paiement du montant total des travaux qui s'élevait à 54696 livres 2 sols (37). Enfin, le 13 mars, le Conseil de ville allouait à Georges Vallon 1500 livres d'honoraires « pour ses vacations à la batisse des greniers à blé ». Le mémoire qu'il fournit à cette occasion énumère « depuis le mois d'octobre 1759 jusqu'à Saint-Michel 1766 : plusieurs plans du bâtiment dont il y a eu plusieurs projets, les élévations et profils, la conduite de l'ouvrage et le cannage de tous les travaux » (38).

Le sculpteur Jean-Panrace Chastel, artiste originaire d'Avignon fixé à Aix depuis quelques années, fut chargé de l'exécution de l'ensemble de la décoration des façades comprenant des masques, des consoles, des chapiteaux, et l'important groupe allégorique du fronton qui est certainement l'œuvre la plus considérable que Chastel ait laissée à Aix.

Le détail des divers paiements faits à l'artiste pour ces travaux révèle une fois encore la lenteur de la construction. Le 9 juillet 1761, il recevait 320 livres « pour les ouvrages faits à la façade des greniers à blé énoncés au rôle ci joint dressé par le Sr Vallon architecte de la ville », soit onze chapiteaux et dix-huit masques ou consoles au premier et au deuxième étage de la façade nord (39). Le 8 août 1764, il touchait 216 livres « pour les ouvrages de sculpture qu'il a faits à la façade des greniers à blé du côté du couchant et du côté du midi selon le rôle dressé par le Sr Vallon ingénieur : à la façade du côté du couchant 8 consoles et 4 têtes, à la façade

---

(36) BB 110, f° 111.

(37) CC 827, f° 289-290.

(38) CC 829, f° 66.

(39) CC 815, f° 249.

du midi 5 consoles plus le cul de lampe de la niche de l'encoignure de ces deux façades, plus un chapiteau ionique à la façade du couchant près l'encoignure du côté du midi » (40).

Le groupe allégorique du fronton, dont Jean Tronc, coureur de pierre de La Fare, avait fourni le bloc tiré des carrières de Calissanne, en 1761 et 1763 (41), fut exécuté entre 1763 et 1765. Cet important ouvrage, dans la composition duquel Chastel témoigne encore de son attachement aux formules les plus mouvementées du Baroque, fut payé à l'artiste la somme de 3000 livres (42).

Chastel devait revenir sur le chantier en 1767 pour achever la décoration des façades. Le « rôle » de l'architecte Vallon annexé à un mandat de 281 livres, en date du 2 mai 1767, énumère : « à la façade du levant quatre consoles : au rez-de-chaussée une tête plus une grande : à la façade nord six têtes au rez-de-chaussée, plus deux grandes » (43). Enfin le 10 juillet suivant, l'artiste recevait un mandat de 560 livres « pour le prix de la sculpture de l'écusson portant les armes de la ville sur la porte des greniers à blé et pour le prix de la pierre de Calissanne » (44).

A la réserve de cet écusson et des deux statues décorant les niches d'angle de la façade sud, qui ont disparu pendant la Révolution, l'aspect général du bâtiment ne s'est pratiquement plus modifié depuis la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Notons cependant que la façade méridionale a fait l'objet d'une assez importante restauration en 1923, ainsi qu'en fait foi l'inscription commémorative placée dans le cartouche qui surmonte la porte de gauche, et que le fronton allégorique de Chastel a également été restauré et consolidé à la même époque lors de l'installation des services des P.T.T. dans l'édifice. Quant à la façade septentrionale, classée par arrêté du

(40) CC 821, f<sup>o</sup> 408. Les cinq « consoles » mentionnées à la façade du midi sont les clefs des cinq ouvertures du rez-de-chaussée de la partie gauche de cette façade. La porte d'entrée qu'elles encadrent fut exécutée à la même époque puisque le tailleur de pierre André Tronc touchait 210 livres 12 sols le 3 octobre 1763 « pour la pierre de Calissanne fournie pour la décoration d'une des portes des greniers à blé du midi » (*Ibid.*, CC 819( f<sup>o</sup> 408).

Ces documents prouvent, une fois encore, que la partie gauche de la façade méridionale date bien de la seconde campagne de construction.

(41) Quittances des 11 avril 1761 et 3 octobre 1763. *Ibid.*, CC 815, f<sup>o</sup> 208 et CC 819, f<sup>o</sup> 407.

(42) Quittances de 300 livres le 28 septembre 1763 ; de 300 livres le 6 octobre

(43) CC 829, f<sup>o</sup> 349.

(44) CC 835, f<sup>o</sup> 295. Cet écusson a disparu, probablement à l'époque révolutionnaire.

20 novembre 1905, et aux façades de l'est et de l'ouest, dont la plupart des mascarons jadis sculptés par Chastel sont aujourd'hui rongés par les intempéries, leur remise en état s'impose et ne saurait être indéfiniment ajournée.

Souhaitons également qu'à l'occasion de la libération (qu'on assure depuis longtemps prochaine) du bâtiment par les services des P.T.T., on restitue dans son état primitif toute la partie nord du rez-de-chaussée du grenier, dont les originales alvéoles voûtées d'arêtes ont si malencontreusement été coupées pour permettre l'installation de guichets, et que, parmi les nouvelles affectations de l'édifice, entre lesquelles la municipalité devra faire un choix, on n'hésite pas à retenir celle qui assurera un respect total de l'œuvre de Georges Vallon aux conceptions duquel la ville d'Aix doit incontestablement une grande partie de ce magnifique ensemble architectural classique qui constitue aujourd'hui encore le plus beau titre de gloire de l'ancienne capitale de la Provence.

Jean BOYER,  
*Inspecteur principal  
des Musées de Provence.*



L'histoire des dynasties d'architectes provinciaux est encore assez mal connue, même aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Aussi avons-nous jugé utile d'esquisser rapidement, en appendice à cette étude, celle des Vallon qui se succédèrent pendant les trois derniers règnes de l'Ancien Régime comme architectes de la ville d'Aix et de la province.

Nous nous bornerons bien entendu à publier ci-dessous les renseignements biographiques essentiels et la liste des travaux les plus importants exécutés dans la seule ville d'Aix par les divers membres de cette dynastie qui mériterait de faire l'objet d'une étude d'ensemble en raison du rôle important qu'elle a joué dans l'histoire architecturale de la Provence au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

## Une dynastie d'architectes aixois : Les Vallon

### 1. — Laurent I VALLON

Fondateur de la dynastie des Vallon, architectes de la ville d'Aix et de la province. Né vers 1610 à Mane, petite localité des environs de Forcalquier. Mis en apprentissage, le 8 avril 1627, chez Jean et Jacques

Druslan, maîtres maçons d'Aix, pour la durée de deux ans (1). Epouse le 26 septembre 1633 (paroisse Saint-Sauveur) Catherine Jaubert, fille de Jean Jaubert, maître maçon d'Aix (2). Travaille d'abord avec son beau-père, puis s'associe avec son beau-frère, Jean Jaubert, maître maçon et architecte d'Aix. De 1640 à 1670 environ, Jean Jaubert et Laurent Vallon, « tailleurs de pierre », sont les entrepreneurs de la plupart des édifices publics et des demeures particulières bâtis à Aix à cette époque. Ses deux fils, Jean et Laurent, qui collaborent avec lui à partir de 1670, prendront le titre d'architecte.

Mort à Aix le 8 mai 1697, enseveli dans l'église du couvent des Prêcheurs.

## 2. — Jean VALLON

Fils aîné de Laurent Vallon et de Catherine Jaubert. Né à Aix le 19 novembre 1645, baptisé en l'église Saint-Sauveur. Marié le 16 décembre 1664 avec Marguerite Laurent (3), dont il aura un fils, Laurent (né à Aix le 13 juin 1666, marié le 12 janvier 1690 avec Jeanne Gillet, mort à Aix le 6 juillet 1742), qui exerça la profession de tailleur de pierre.

Travaille d'abord avec son père à partir de 1670, puis s'associe avec son frère cadet Laurent. Est qualifié d'architecte dans la plupart des actes le concernant et notamment dans son testament en date du 13 décembre 1717 (4). Mort à Aix le 7 décembre 1723, enseveli dans l'église du couvent des Prêcheurs.

## 3. — Laurent II VALLON

Fils cadet de Laurent Vallon et de Catherine Jaubert. Né à Aix le 10 mars 1652, baptisé en l'église de la Madeleine. Marié le 25 août 1674 avec Françoise Turrel (paroisse de la Madeleine) (5), le 18 janvier 1685 avec Anne Alexis (même paroisse) (6) et le 22 décembre 1705 avec Madeleine de Bonfils (même paroisse).

Travaille d'abord avec son père, puis s'associe avec son frère aîné Jean. Prend de bonne heure le titre d'architecte et fait en cette qualité, dès 1685, des expertises de travaux et des métrées pour le compte de la ville (7). Nommé officiellement architecte de la ville d'Aix en 1692 (8). Il remplira ces fonctions jusqu'à sa mort mais se fera aider, dès 1705, par son fils Georges. Nommé architecte de la province en 1710. On lui doit de nombreux édifices publics et privés de la ville d'Aix, souvent en collaboration avec son frère Jean, et notamment :

- la restauration du clocher de Saint-Sauveur (1693);
- la chapelle de Notre-Dame-d'Espérance à Saint-Sauveur (1694);
- l'église Saint-Jean-Baptiste-du-Faubourg (1697);
- la fontaine des Carmélites (aujourd'hui disparue) (1698);

(1) Notaire Cl. Alpheran. 303 E 411, f° 337.

(2) Contrat mariage du 25-1-1633. Notaire J.-R. Baudoin. 303 E 220, f° 959.

(3) Contrat de mariage du 14-11-1633. Notaire G. Fazende. 306 E 915, f° 1657.

(4) Notaire J. Lieutaud. 307 E 1009, f° 1182.

(5) Contrat de mariage du 25-8-1674. Notaire B. Decitrane. 303 E 324, f° 602.

(6) Contrat de mariage du 13-1-1685. Notaire N. Darbès. 303 E 458, I, f° 24.

(7) Arch. Mun. d'Aix. Série CC.

(8) Arch. Mun. d'Aix. BB 105, f° 210 vo.

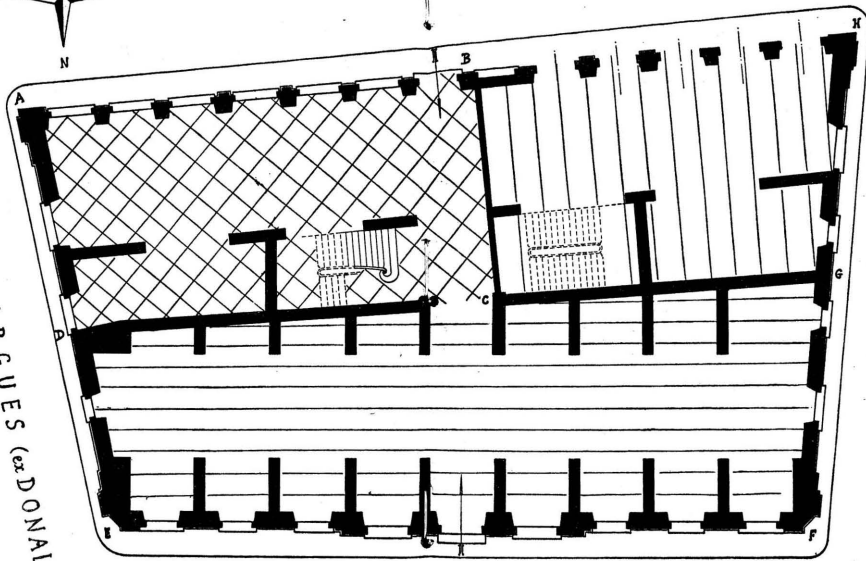


PLACE RICHELME (ex DU MARCHÉ)



RUE VAUVENARGUES (ex DONALARI)

RUE MAI FOCH (ex GRANDE HORLOGE)



PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

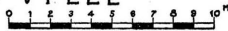


PLANCHE I

- l'église du Saint-Esprit (achevée par son fils Georges) (1705);
- le premier grenier à blé. (1717).

Mort à Aix le 24 juillet 1724, enseveli dans l'église du couvent des Prêcheurs.

#### 4. — Georges VALLON

Fils de Laurent Vallon et d'Anne Alexis. Né à Aix le 26 décembre 1688, baptisé en l'église de la Madeleine. Marié le 22 juillet 1714 avec Anne Laugier (paroisse Saint-Sauveur) (9).

Le 26 octobre 1705, l'Assemblée générale des Communautés de Provence lui accorde la survivance du poste d'architecte de la province (10).

Le 31 décembre 1705, le Conseil de ville d'Aix lui accorde la survivance du poste d'architecte municipal (11). Son père, avec lequel il travaille à partir de cette date, l'émancipe le 28 février 1720 (12).

Le 11 juin 1720, l'Assemblée générale des Communautés de Provence lui octroie un congé de trois mois et une bourse de 1.000 livres pour faire un voyage d'études au cours duquel il pourra se perfectionner dans l'art de la construction et dans la direction des travaux publics. Il devra visiter en particulier les villes principales du Languedoc, les chemins de cette province, ceux du Lyonnais, entre autres la route qui gravit la montagne de Tarare, enfin Paris et ses monuments (13). Il collabore avec son père dès l'année 1705 et lui succède, de 1724 à 1767, comme architecte de la ville d'Aix.

Son activité, qui s'étend sur la quasi totalité du règne de Louis XV, est particulièrement importante dans l'ancienne capitale de la Provence. On peut dire qu'on lui doit, ainsi qu'à son fils aîné, Laurent-Alexandre, qui travaille avec lui à partir de 1742, outre les plans d'alignement et la direction des travaux d'urbanisme, tous les édifices publics et la grande majorité des demeures privées élevés à Aix à cette époque.

Nous nous bornerons à mentionner ci-dessous, dans l'ordre chronologique, ses principales réalisations, nous réservant de les étudier d'une manière plus détaillée dans une publication ultérieure :

- 1704-1727 : église du Saint-Esprit (en collaboration avec son père).
- 1729 : les bâtiments des Casernes de la route d'Italie.
- 1734 : le bâtiment de l'Université (Faculté de droit).  
L'hôtel de Caumont, d'après les plans de Robert de Cotte.
- 1738 : l'église de Saint-Antonin.
- 1742 : plan d'alignement de la place de l'Hôtel-de-Ville.
- 1751 : projet de porte royale au bout du Cours.
- 1756 : projet de nouvelle salle de Comédie.  
fontaine d'Espéluque contre le mur du Chapitre.
- 1757 : fontaine de la rue de la Mule-Noire.

(9) Contrat de mariage du 20-7-1714. Notaire J. Lieutaud. 307 E 1008, f° 327.

(10) Arch. des B.-du-Rh. C 58, f° 351 v°.

(11) Arch. Mun. d'Aix. BB 106, f° 282.

(12) Notaire J. Lieutaud. 307 E 1011, f° 368.

(13) Arch. des B.-du-Rh. C 65, f° 168.

Grenier à blé d'Aix

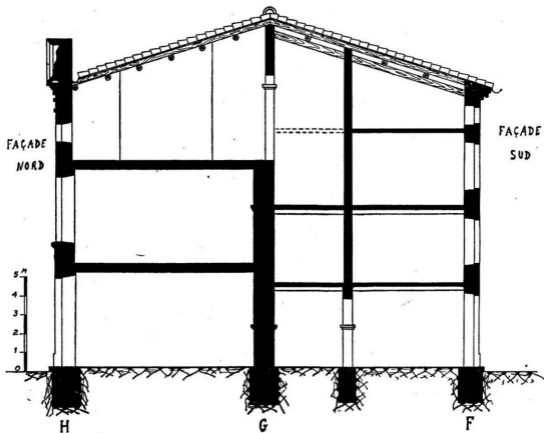


PLANCHE II

- 1758 : nouveau projet pour l'entrée du Cours.  
fontaine de la rue des Bagniers.  
fontaine de la place de l'Hôtel-de-Ville.
- 1759 : Plans des nouveaux greniers à blé.  
nouveau projet d'entrée du Cours.  
fontaine de la place Saint-Jean-de-Malte.  
fontaine de la place des Tanneurs.

Mort à Aix le 7 novembre 1767, enseveli dans l'église de la Madeleine.

### 5. — Laurent-Alexandre VALLON

Fils aîné de Georges Vallon et d'Anne Laugier. Né à Aix le 12 avril 1718, baptisé en l'église de la Madeleine. Marié le 29 août 1746 avec Marie-Anne Ferran (paroisse de la Madeleine) (14).

Dès 1736, l'Assemblée générale des Communautés de Provence lui accorde la survivance du poste d'ingénieur de la province dont son père est titulaire. Après quatre ans d'études à Paris pour se perfectionner dans son art, la ville d'Aix lui accorde également la survivance du poste d'architecte municipal (5 mars 1740) (15). Collaborateur de son père depuis 1742, il lui succède en 1768 comme ingénieur de la province et architecte de la ville d'Aix. Mort à Aix le 12 octobre 1769, enseveli dans l'église de la Madeleine.

### 6. — Georges-Martin VALLON

Fils cadet de Georges Vallon et d'Anne Laugier. Né à Aix le 11 novembre 1728, baptisé en l'église de la Madeleine.

D'abord collaborateur de son père jusqu'en 1767, puis de son frère aîné, Laurent-Alexandre, avec le titre de sous-ingénieur de la province. Autorisé par l'Assemblée générale des Communautés du 23 octobre 1769 à exercer provisoirement les fonctions d'ingénieur en chef de la province en attendant que le fils de son frère aîné puisse remplacer son père (16). Nommé architecte de la ville d'Aix le 3 décembre 1769 après le décès de son frère (17). Mort à Aix sans descendance le 6 mars 1780, enseveli dans l'église de la Madeleine.

### 7. — Georges-Alexandre VALLON

Fils de Laurent-Alexandre Vallon et de Marie-Anne Ferran. Né à Aix le 22 novembre 1751, baptisé en l'église de la Madeleine. Marié le 10 juin 1780 avec Angélique-Françoise Turrel (paroisse de la Madeleine).

(14) Contrat de mariage du 27-4-1746. Notaire J.-Cl. Guyon. 301 E 381, I, f° 37.

(15) Arch. Mun. d'Aix. BB 109, f° 194 v°.

(16) Arch. des B.-du-Rh. C. 88, f° 114.

(17) Arch. Mun. d'Aix. BB 111, f° 241.

Nommé ingénieur en chef de la Province et architecte de la ville d'Aix après le décès de son oncle Georges-Martin Vallon (9 mars 1780) (18).

Chargé par l'Assemblée des procureurs du pays du 7 juillet 1786 de surveiller les travaux de reconstruction du palais de Justice d'Aix (19).

Son acte ne figurant pas dans l'état civil d'Aix, il est à présumer qu'il est mort dans une autre ville.

### DYNASTIE DES VALLON

1. Laurent I VALLON, « tailleur de pierre »  
époux de Catherine Jaubert (1633)  
(Mâne vers 1610 - Aix 8-5-1697)

2. Jean VALLON  
tailleur de pierre et architecte  
époux de Marguerite Laurent (1664)  
(Aix 19-11-1645 — 7-12-1723)

3. Laurent II VALLON  
architecte de la ville d'Aix  
et de la Province  
époux de Françoise Turrel (1674),  
d'Anne Alexis (1685)  
de Madeleine de Bonfils (1705).  
(Aix 10-3-1652 — 24-7-1724)

4. Georges VALLON  
architecte de la ville d'Aix  
et de la Province,  
époux d'Anne Laugier (1714)  
(Aix 26-11-1688 — 7-11-1767)

5. Laurent-Alexandre VALLON  
architecte de la ville d'Aix  
et de la Province,  
époux de Marie-Anne Ferran (1746).  
(Aix 12-4-1718 — 12-10-1769)

6. Georges-Martin VALLON  
ingénieur de la Province  
et architecte de la ville d'Aix.  
(Aix 10-3-1652 — 24-7-1724)

7. Georges-Alexandre VALLON  
ingénieur en chef de la Province  
et architecte de la ville d'Aix,  
époux d'Angélique-Françoise Turrel  
(1780).  
(Aix 22-11-1751 — ? )

(18) Arch. Mun. d'Aix. BB 112, f° 225.

(19) Arch. des B.-du-Rh. C 98, f° 225 v°.